

On a suggéré aussi l'introduction, dans les viviers, de menu fretin vorace qui happerait les larves de *Salmincola* à leur stade de vie libre.

Mais comme, la plupart du temps, ces mesures sont de simples palliatifs n'aboutissant pas à l'extermination du parasite, il semble qu'au bout du compte, en cas d'épidémie, le moins onéreux soit de se défaire de tous les Poissons et de recommencer l'élevage avec un nouveau cheptel. Ceci suppose que l'eau d'alimentation ne charrie pas de larves de *Salmincola*, cas auquel on aurait alors à recourir aux filtres à sable.

(A suivre).

AMÉNAGEMENT DES ÉTANGS

Par M. MONTENS D'OOSTERWYCK

Pisciculteur à Hemptinne-en-Condroz (Belgique) (1)

Tout étang destiné à la pisciculture doit, selon nous, posséder ce qui suit :

- 1° Un trop-plein ;
- 2° Une hausse de fond ;
- 3° Une vanne de vidange ;
- 4° Une pêcherie ;
- 5° Si possible un vivier.

1° Le *trop-plein* est destiné à permettre l'écoulement des eaux en excès. Il sera formé d'un mur en béton de hauteur appropriée. Il pourra aussi être formé par deux murs distant par exemple de 1 m. 60 et même de quatre rainures en fonte de 40 mm., deux rainures pouvant recevoir des madriers, les deux autres un châssis mobile. Dans l'un ou l'autre cas, le châssis mobile sera placé noyé devant le trop-plein. Par exemple, pour un châssis de 0 m. 60 de hauteur, l'eau arrivera à 0 m. 50 de hauteur. De plus il faut prévoir, en cas d'obstruction ou de fortes crues d'eau, l'écoulement par-dessus le châssis de 0 m. 60. La digue sera donc 0 m. 20 au moins plus haute.

Les châssis sont formés en fer équerre de 35 mm. et recouverts de tôle perforée appropriée. La grandeur des trous dans cette tôle sera déterminée par la taille du poisson à retenir. Lorsque la quantité d'eau à laisser passer est très considérable, il y aura avantage à incliner les châssis, tel que cela se pratique devant les moulins et turbines hydrauliques. Cela permet leur nettoyage au râteau. Si le débit le demande, on placera plusieurs châssis toujours interchangeables.

(1) Rapport présenté au Congrès international de pisciculture d'Anvers (27-28 juin 1930).

2° La *hausse de fond* est une cage en béton haute d'environ 0 m. 75 à 1 mètre, placée devant la vanne de vidange. Elle possède une vanne de 40 centimètres de diamètre placée droite et dans le prolongement de la vanne de fond. Cette vanne est une simple glissière en fonte coulissant sur un châssis également en fonte et possédant une ouverture de 40 centimètres de diamètre. Le but de cette hausse de fond est de retenir, lors des pêches tout ou partie du poisson ; de plus, elle facilite la surveillance le jour de la pêche.

3° *Vidange de fond*. — Les anciens pions ou bondes qui servaient antérieurement pour les vidanges sont à proscrire. Ils ne permettent pas facilement la fermeture momentanée pendant la pêche. Par suite de l'écoulement de l'eau sous pression à angle droit, le poisson se blesse facilement. Les vannes de fonte en tabatière (beaucoup employées en France) sont également à proscrire. Il est presque impossible de les fermer pendant la vidange et, si on y arrive, il se produit une fermeture brusque qui n'est pas sans danger pour le siège de fermeture et même pour la tuyauterie (coup de bélier). Les vannes, telles que l'industrie en fournit, ont l'inconvénient de coûter fort cher ; de plus les eaux des étangs étant toujours très chargées de débris divers, ils se logent dans leur intérieur. La pratique nous a conseillé l'usage d'une simple vanne formée d'une glissière en fonte coulissant dans un châssis également en fonte. Le tout fixé au bout de la tuyauterie. Cette glissière est placée suivant l'inclinaison de la digue de l'étang et à l'intérieur de la cage ou hausse de fond dont il est question ci-dessus. Cette disposition a l'avantage d'être simple, très solide et à bon marché. Les tuyaux de vidange seront toujours en fonte et de calibre approprié au volume d'eau à laisser écouler. Cette tuyauterie étant droite depuis l'étang jusqu'à la sortie, son obturation n'est jamais à craindre, quel que soit le diamètre de celle-ci ; l'extrémité, côté étang, sera coupée en sifflet. Sur celui-ci sera couchée la vanne glissière qui sera manœuvrée soit par un simple crochet ou bien par une mécanique quelconque genre cric ou vis.

4° La *pêcherie* sera formée par un châssis en béton horizontal sur lequel seront placés le ou les châssis amovibles (ceux des trop pleins). Elle sera de préférence située au bas de la digue à la sortie du tuyau de vidange.

Le poisson ne sera plus qu'à ramasser sur les châssis, lors de la pêche.

5° Il est toujours très utile de créer un petit *vivier* à côté ou le plus près possible de la pêcherie. Il permettra de tenir momentanément tout le poisson vivant et d'en faire le triage. Il sera toujours construit en béton.
